



Séminaire « Universités et Communication Scientifique : la problématique des Archives Ouvertes » *4 Novembre 2005*

Thierry Bédouin*, **Bertrand Fortin****

Les stratégies d'établissement : pour qui/pour quoi ?
« Une vision globale du système d'information
d'une université »

* : directeur du Centre de ressources informatiques de l'université de Rennes 1, pilote du SI

** : président de l'université de Rennes 1

Le système d'information d'établissement

« *La propriété intellectuelle de l'établissement* »

Les acteurs concernés

- Les enseignants / chercheurs
- Les étudiants
- Les personnels
- Les structures internes (UFR, instituts, laboratoires, services ..)
- L'établissement
- Le chef d'établissement
- Les partenaires externes (MENESR, EPST, CHU, autres établissements)
- Toute la communauté extérieure

Le système d'information d'établissement

« *La propriété intellectuelle de l'établissement* »

Demandes des acteurs internes en terme d'information ?

- Les (enseignants) / chercheurs : Visibilité maximale, accès illimité, propriété
- Les étudiants : accès illimité
- Les personnels : accessibilité, simplicité, régularité
- Les structures internes : Visibilité maximale, accès illimité
- L'établissement : Visibilité maximale, accès illimité dans la mesure de ses moyens financiers (coût/service), propriété
- Le chef d'établissement : Visibilité maximale, « sécurité », propriété
- Les partenaires externes : Visibilité maximale, propriété

Satisfaction de ces demandes ⇔ bon système d'information

Le système d'information d'établissement

« *La propriété intellectuelle de l'établissement* »

Propriété intellectuelle = patrimoine intellectuel

Le système d'information est constitué de l'ensemble des informations produites et valorisées au sein de l'établissement :

- **Données structurées contenues dans les bases de données** (gestion étudiants et enseignements, patrimoine, gestion financière, gestion personnels, gestion salles et emplois du temps, inventaire, gestion des équipes de recherche, etc...)
- **Données moins structurées à référencer et à indexer** pour rendre compte, valoriser son image et mettre en cohérence avec les données structurées (ressources pédagogiques, ressources documentaires, productions scientifiques (« pré-publications » ?), documents administratifs, procédures, archives, etc .)

Le système d'information d'établissement

« *La propriété intellectuelle de l'établissement* »

- Il est produit et mis à jour par des acteurs de l'établissement
- Il est destiné aux acteurs internes de l'établissement (étudiants, enseignants, chercheurs, IATOS) selon leurs profils, leurs missions, leurs rôles
- Il sert à informer et à échanger avec les autres acteurs externes à l'établissement selon la volonté de l'établissement
- Il met en valeur l'établissement par la qualité de son contenu, sa cohérence et sa structuration
- Il est l'image de l'établissement et constitue un élément fort de son identité

Le système d'information d'établissement

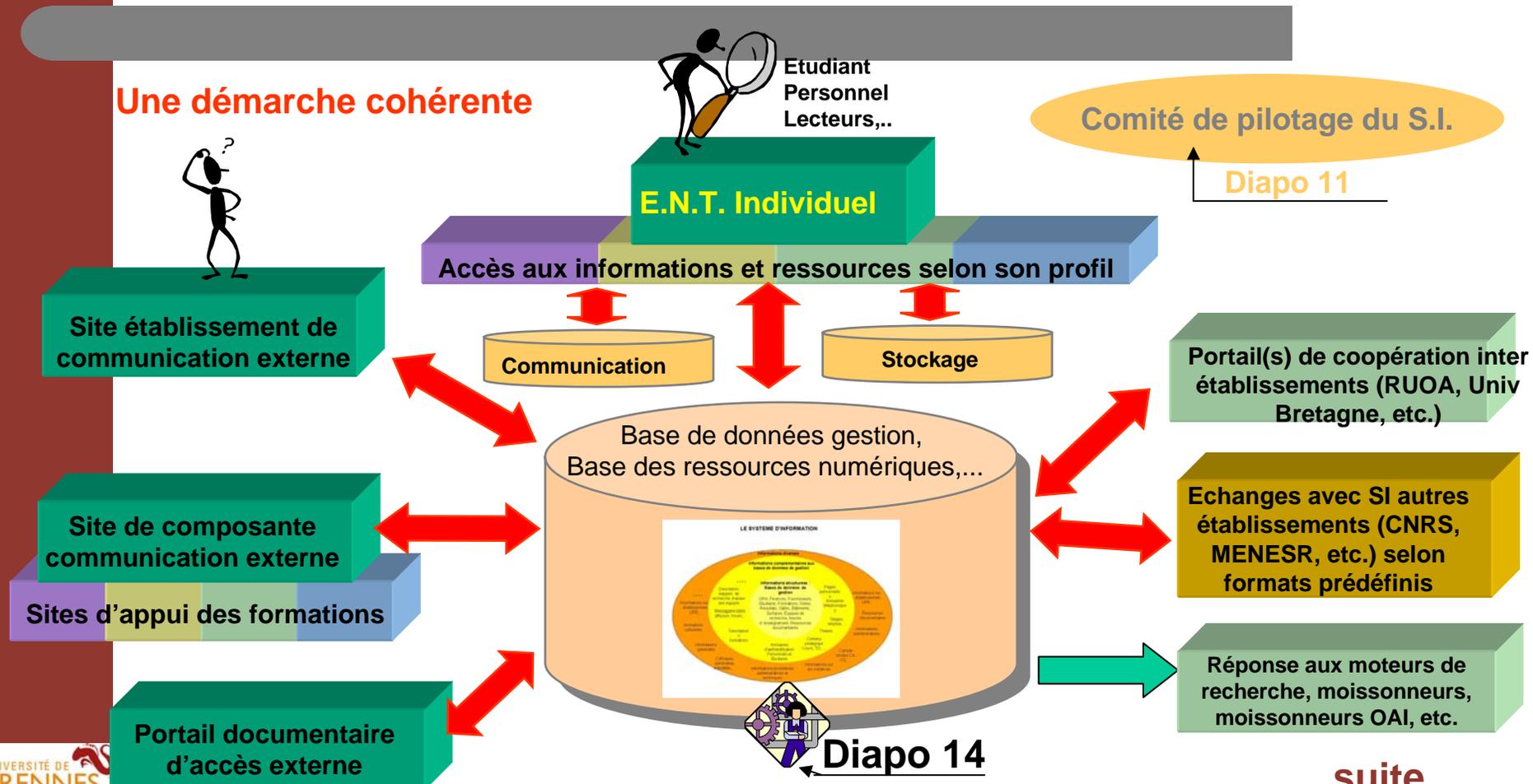
« *La propriété intellectuelle de l'établissement* »

La démarche de l'Université de Rennes 1

- **Maîtriser** le système d'information pour l'enrichir, le structurer et le moderniser :
comité de pilotage du SIG (système d'information global)
- **Le rendre accessible** de manière pertinente et efficace :
déploiement de l'ENT individualisé, refonte du site Web...
- **L'enrichir** en développant les coopérations :
 - CNRS : SI de la recherche et de la valorisation (synchronisation des SI, Labintel, Legal Suite..), interaction Xlab-Nabuco...
 - Université de Bretagne : annuaire des formations, gestion des candidatures bacheliers, ressources numériques pédagogiques et documentaires, ...
 - RUOA : annuaires des formations, documentation...
- **Le développer** en référençant l'ensemble des productions en utilisant des méta-données selon les typologies de production

Le système d'information d'établissement

« La propriété intellectuelle de l'établissement »



Indexation de toutes les ressources numériques avec mise en place de méta-données

suite



Le système d'information d'établissement

« *La propriété intellectuelle de l'établissement* »

Préserver son identité dans un environnement complexe

- **Dans un contexte de :**
 - Développement des coopérations à tous les niveaux (politique de site, PRES, régional, interrégional, national, international, thématique)
 - Pilotage et d'évaluation des établissements de plus en plus importants (production de tableaux de bords et de statistiques, etc..)
 - Mise en œuvre des environnements numériques de travail individualisés
- **Il est indispensable pour l'Université de**
 - Maîtriser son système d'information global en toute autonomie et de le sécuriser
 - De faire en sorte que des formats communs d'échanges soient mis en œuvre
 - De faire en sorte que des typologies de métadonnées soient définies

Pour préserver son identité, valoriser ses productions et échanger avec tous ses partenaires ...

Le système d'information d'établissement

« *La propriété intellectuelle de l'établissement* »

Et la production scientifique ?

- Elle est réalisée au sein de l'université souvent en liaison avec les organisme de coopérations scientifiques (CNRS, INSERM, INRIA, etc..), voire d'autres établissements
- Elle doit être référencée dans le SI de l'université et accessible selon des normes à définir
- Elle doit être comptabilisée dans l'université quel que soit l' organisme de coopérations scientifiques
- Elle doit être mise à disposition des EPST, des autres établissements partenaires et de toutes actions de communication dans le respect des règles

Pour préserver son identité, valoriser ses productions et échanger avec tous ses partenaires ...

.... il est essentiel pour l'Université de référencer ses productions scientifiques pour valoriser son identité

Le système d'information d'établissement

« *La propriété intellectuelle de l'établissement* »

Merci de votre attention

**... et du travail qui pourra être initié au-delà de ce
séminaire**

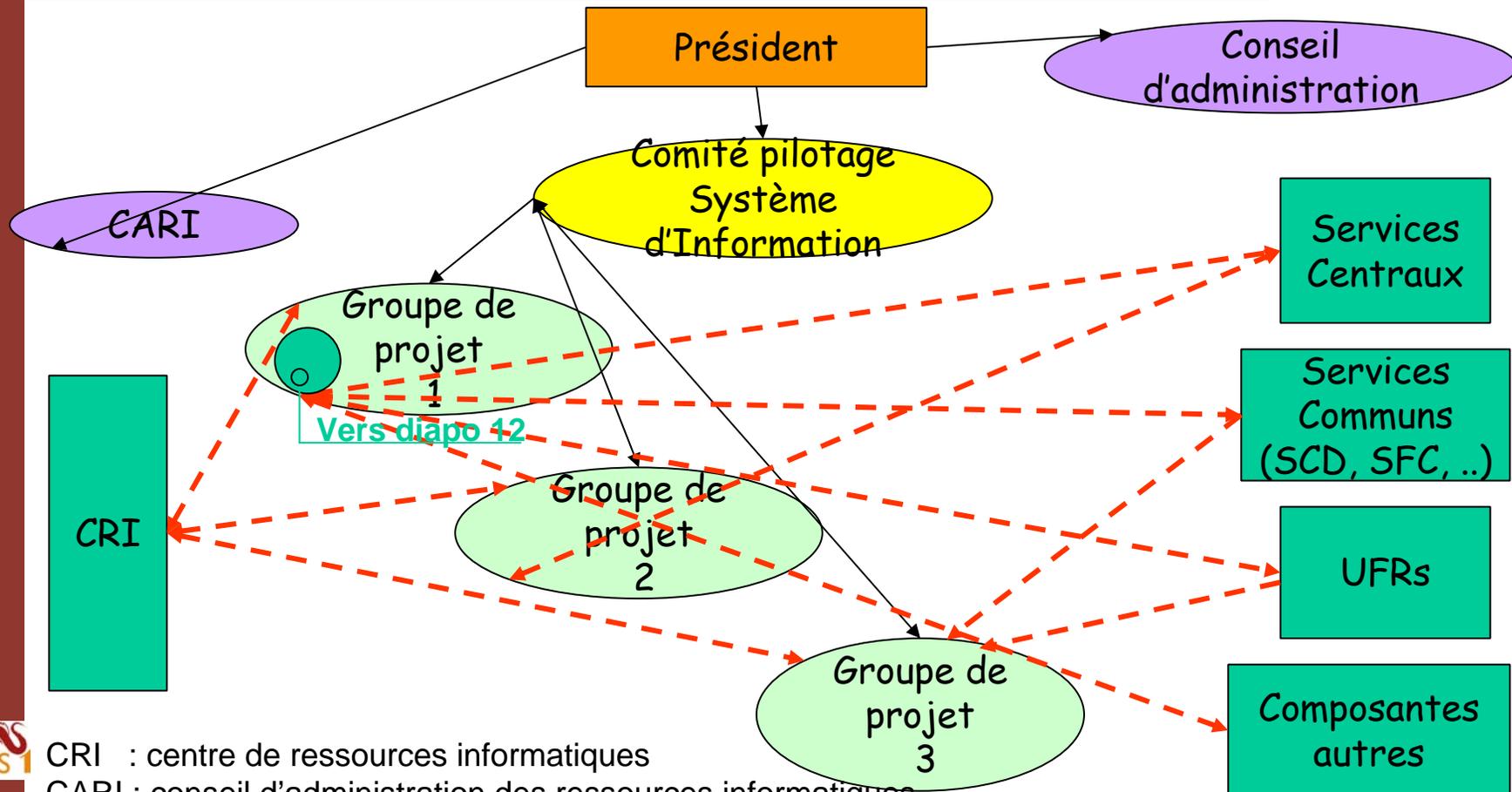
FIN

Le comité de pilotage du système d'information

Retour diapo 7



Synoptique général



CRI : centre de ressources informatiques

CARI : conseil d'administration des ressources informatiques

Les chantiers du comité de pilotage du système d'information

Les travaux en cours



- **Par grand secteur ou fonction :**

- Gestion des étudiants
- Gestion des personnels
- Gestion financière et comptable – Lolf
- Gestion patrimoine - inventaire
- Gestion salles & emplois du temps
- Gestion ressources documentaires
- Gestion des ressources pédagogiques
- Gestion documentation-information-communication

-

- **Transversalement :**

- Mise en place des ENT

- Restructuration site(s) web

- Gestion du référentiel

- Les processus organisationnels et procédures – démarche qualité

- Les responsabilités des différents acteurs

Le comité de pilotage du système d'information

Le périmètre de travail

- Les applications de gestion (au sens large)
- Les applications de gestion des ressources documentaires et pédagogiques
- Les sites Web, la diffusion d'information
- Les processus organisationnels
- Les procédures
- Les responsabilités
-



